



# CEMES - CESAM

## INFOS

N° 17

BULLETIN DU 19 MAI 2017

édité par le CEMES – CESAM, cercle d'échanges

### ACHATS GROUPES - AG - RHD - FORMATIONS

#### BRÈVES

##### Election du conseil d'administration :

Pascale Croc a été réélue comme présidente. Découvrez l'ensemble du conseil d'administration (p.4)

##### L'équipe d'animation :

Départ pour quelques mois de Justine MONJOU, remplacée par Sophie BREMENT (p.8)

**Emploi** : Les relevages de vignes approchent, anticipez vos demandes de personnels.



#### ÉDITO par Pascale CROC (présidente)

*Chers (ères) collègues,*

*Ce 17 mai 2017, la France est représentée par un nouveau président de la République. Le nouveau gouvernement est connu mais nous attendons l'élection de nos représentants parlementaires. Les orientations qui seront prises ont une grande importance pour tous les citoyens ainsi que pour notre profession.*

*Pour autant, notre actualité est sur le terrain : des vignes gelées, fortement, sur un tiers du vignoble Charentais ; quelques maïs et blés aussi touchés. Quand on est assuré ou détenteur de réserve climatique, le mal est gérable ; quand on n'a pas ces recours, l'avenir devient compliqué. Cependant, un sentiment nous est commun : la vexation du travail abîmé, celui de tous ceux qui ont œuvré depuis le début de la campagne, les agriculteurs et leurs collaborateurs.*

*C'est ainsi entre inconnus et aléas que nous vivons ce printemps qui semble enfin vouloir faire une vraie transition vers l'été. Nous pouvons les gérer de deux façons différentes : choisissons la positive. C'est l'occasion de se révéler à soi-même et aux autres, de faire des bilans profonds, de se projeter avec un regard différent. Cela demande beaucoup d'énergie mais nous grandit. Surtout si cela nous permet de développer notre capacité à relativiser, à faire la différence entre ce qui est grave / pas grave, insurmontable / acceptable. D'autant plus si nous distinguons ce qui nous est imposé (choix politiques, événements climatiques) de ce qui relève de nos choix, c'est à dire nos marges de manœuvre, notre capacité à saisir des opportunités.*

*C'est ainsi que nos qualités humaines feront toute la différence. C'est ce que nous avons abordé lors de notre dernière assemblée générale du 17 mars, en faisant un zoom sur la relation employeur / salarié. Pour rebondir face à l'adversité, nous aurons toujours à gagner d'avoir des relations constructives et saines avec nos associés et nos collaborateurs. Alors, soyons tous formés, jetez-vous dans ce bulletin de mai pour finir de vous laisser convaincre et repérer comment vous inscrire à la prochaine session de formation pour d'excellentes « Relations humaines au travail » !*

## Articles professionnels

Grâce au partenariat entre SECURAMA et le CEMES-CESAM, les adhérents bénéficient de remises lors de leur commande en ligne sur le site internet de SECURAMA

<http://www.securama.fr/>

- Une **remise de 5% systématique**, tout au long de l'année, quel que soit le produit commandé.
- Des **remises spéciales et plus importantes** sur une sélection de produits à certaines périodes de l'année.

### Les offres adhérents

**Chaussures de sécurité** (Offre valable sur les chaussures jusqu'en juin 2017)



CH 10000  
37.00 € h.t  
31.15 € h.t



CH 10030  
59.00 € h.t  
49.68 € h.t



CH 10170  
68.00 € h.t  
61.30 € h.t



CH 14500  
59.00 € h.t  
49.68 € h.t



**Kit « phyto »** (Offre valable sur les chaussures jusqu'en juillet 2017)



Kit complet  
25,20 € H.T



Kit complet  
71,10 € H.T



## Commandes groupées de combustibles

En 2016, 1 348 m<sup>3</sup> ont été commandés par le CEMES-CESAM pour ses adhérents soit une augmentation de 11 % des volumes par rapport à 2015.



En 2016, les adhérents du CEMES-CESAM ont économisé en moyenne\*

**21€,00 H.T/m<sup>3</sup> ou 45,00€ H.T/commande.**



**Produits disponibles par l'intermédiaire du CEMES-CESAM :**

- GNR supérieur, fioul domestique (supérieur ou ordinaire), gazoil blanc, AdBlue

\*Economie moyenne par rapport à une commande individuelle effectuée le même jour auprès du CEMES-CESAM (**cotation déjà avantageuse**).

**Prochaine commande groupée de GNR le 16 mai 2017.**

## Emploi : URGENT

Des groupes de CDI à temps partagé sont en cours de constitution, vos besoins en main d'œuvre peuvent les compléter...

**Parlons-en !**



## L'EMPLOI : éventuel complément de revenu de votre activité d'exploitant agricole

Vous recherchez un **complément de revenu** à votre activité agricole ? Avez-vous pensé à travailler occasionnellement pour CEMES Emploi ?

A une période où l'équilibre économique des exploitations est difficile à atteindre, certains adhérents ont fait le choix de travailler pour CEMES Emploi pour quelques jours ou quelques semaines dans l'année.

### Le + pour l'adhérent salarié :

- Obtenir une **nouvelle source de revenu**
- **Etre en règle vis à vis de la législation** encadrant la prestation de service\*
- Faire connaissance avec des collègues encore inconnus

### Le + pour l'adhérent utilisateur :

- Avoir un(e) **salarié(e) compétent(e) et autonome** pour des travaux comme de la conduite d'engins agricoles (moissons, vendanges...), de la taille de vigne... .
- Bénéficier d'un **tremplin intermédiaire avant la fidélisation de la main d'œuvre** via le CDI à temps partagé.
- **Etre en règle vis à vis de la législation** encadrant la prestation de service\*

\*« La prestation de service via le cercle d'échange est autorisée lorsqu'il n'existe aucun lien de subordination entre le receveur et le fournisseur de la prestation.

*Le lien de subordination est une caractéristique importante d'un contrat de travail. Ainsi, il permet à l'employeur de fixer l'ensemble des règles de travail auxquelles le salarié se réfèrera pour l'exécution de travaux. Ce lien de subordination induit également la fourniture du matériel par l'employeur pour son ou ses salariés.*

*Par conséquent, un adhérent prestataire de service devra être autonome en matériel et indépendant hiérarchiquement lors de l'exécution des travaux. »*

**Si vous êtes intéressé pour travailler pour notre groupement d'employeurs, contactez dès maintenant l'équipe d'animation de CEMES Emploi**

## Assemblées générales 2016

Notre assemblée générale 2016, qui s'est déroulée au lycée de l'Atlantique de Royan (17) a été une réussite, même si l'on peut tout de même regretter la faible présence d'adhérents en proportion de l'ensemble des participants. Merci à nos partenaires présents: le lycée de l'Atlantique, CPO, MUTUALIA et SECURAMA.



### Bilan de l'année 2016 : quelques chiffres

#### CEMES-CESAM

Nombre Adhérents : 306

Nombre de chantiers : 113

Volume d'échanges : 44 455 €

#### CEMES Emploi I et II

Nombre de contrats :

154 CDD (durée moyenne de 112H)

9 CDI

Nombre d'heure travaillées : 29 161 H

CDD 17 324 H

CDI 11 837 H

Equivalent Temps Plein : 16.90 ETP

Nombre d'adhérents : 155

CEMES Emploi I : 138

CEMES Emploi II : 17



Suite à l'AG, le conseil d'administration du CEMES-CESAM s'est réuni afin d'élire le bureau :

Présidente	Pascale CROC
Vice-Président	Vincent VERAT
Vice-Président	Antoine ALLARD
Secrétaire	Alexia BAUGÉ
Trésorière	Véronique BRANGER
Trésorier-adjoint	Pascal CHARRON

Les autres membres du CA sont :

Eric BON	Xavier Pillet
Paul MOUSSET	Julien Rouger

### **Bienvenu à Julien ROUGER :**

Bonjour,

Je m'appelle Julien ROUGER, je suis agriculteur sur la commune de Chermignac, près de Saintes. Je suis installé depuis 2012 en EARL avec mon père. Nous cultivons 105 ha avec 65 mères charolaises et 10 ha de vigne. Nous faisons également de la vente directe à la ferme mais aussi sur les marchés et en magasin de producteurs, sur les produits viticoles tel que : Pineaux, Cognacs, Jus de raisin, Vin de pays...

A titre personnel, je suis investi dans différents organisme/association, je suis notamment Président des Jeunes Agriculteurs 17.



# DOSSIER DU MOIS

## Conférence : « J'ai deux mots à te dire ». La relation employeurs-salariés au quotidien



La 2e partie de notre Assemblée générale a laissé la place à Antoine CARRET (chargé de mission « Relations humaines » à TRAME) qui a animé cette conférence. Le but de cette conférence est de faire évoluer les représentations des participants sur la question des relations humaines entre employeurs et salariés et de leur donner envie de changer quelque chose, même modestement, dans leur comportement, et de s'engager dans une formation.

### Prendre sa place de patron

Pour exercer sa fonction d'employeur et la responsabilité qu'elle induit, le patron doit prendre sa place dans la relation qu'il établit avec le ou les salariés, une relation de subordination.

L'agriculteur employeur et le salarié ne sont pas sur un pied d'égalité : il lui faut prendre sa place de patron et affirmer son autorité. Avec ses associés il doit s'organiser pour être vraiment patron.



### Repérer les signaux d'une relation à améliorer

La qualité des relations dépend de la satisfaction des besoins fondamentaux du salarié et de l'employeur :

- Sécurité physique et sécurité psychologique.
- Structure : consignes claires, règles explicites, leader identifié et fiable.
- Stimulations, par le sens qu'on donne à son travail.
- Reconnaissance pour ce qu'il fait et ce qu'il est.
- Estime de soi et des autres.

Mais parfois, des signaux avertisseurs résonnent.



### Ecrire un contrat de travail et pratiquer l'entretien annuel

Le contrat entre l'employeur et le salarié réunit les engagements de l'un et de l'autre sur les points essentiels de leur projet commun : l'argent, le travail, le pouvoir, l'information.

L'entretien annuel est un moment clé. C'est l'occasion privilégiée pour se donner, entre employeur et salarié, des signes de reconnaissance.

Un grand merci à nos partenaires :  
**Chambre d'agriculture et MSA**



### Développer ses compétences relationnelles.

Les compétences relationnelles sont nécessaires à une relation managériale saine, elles s'apprennent.

On se dit les choses, même les plus rudes, dans le respect mutuel. La relation permet à chacun de s'affirmer en face de l'autre et avec la confiance mutuelle de se développer. Chacun est lucide sur ce qu'il peut attendre de l'autre.

C'est une relation qui s'approfondit sans cesse. Le lien se renforce mais pas du tout dans le sens de la fusion. Il s'agit d'une relation professionnelle qui doit permettre à chacun de développer son autonomie.

# FORMATIONS



## **Formations : Relations humaines au travail.**

Dans le cadre de ses groupements d'employeurs, le CEMES-CESAM va organiser une formation sur les relations humaines au travail. Elle fait suite au travail engagé depuis plusieurs années.

**Objectifs** : Grâce à un diagnostic de départ qui permettra de révéler les besoins et les attentes de chacun, vous pourrez alors découvrir les points de vigilance à respecter pour de bonnes relations humaines au travail.

**Date** : novembre 2017

**Lieu** : Saintes

**Intervenant** : Antoine CARRET de TRAME



**Publics** : Les salariés des groupements d'employeurs et les utilisateurs de ses salariés

Cette formation s'inscrit dans le plan de formation de vos salariés, mais pour que cette formation soit réussie et efficace, il est important que les 2 publics, salariés et utilisateurs, soient présents pour pouvoir échanger ensemble.

**Vous êtes donc invité à vous inscrire dès maintenant auprès de l'équipe d'animation!**

## **Document Unique d'évaluation des risques professionnels.**



Depuis 2001, ce document est obligatoire sur chaque exploitation agricole qui accueille du « personnel », quel que soit son statut (salarié, conjoint, bénévole, aide familial,...) et quel que soit le nombre de personnes présentes. **Sans ce document, CEMES EMPLOI ne peut pas mettre de salarié à disposition sur votre entreprise.**

L'objectif de ce document est d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs présents sur votre ferme, tout en améliorant leurs conditions de travail. Le CEMES-CESAM, vous propose donc de nouvelles sessions de formation en partenariat avec le Chambre d'Agriculture 17.

- Pour ceux qui n'ont pas encore le Document Unique : session de 2 jours,
- Pour ceux qui ont déjà rédigé leur Document Unique : une session « Actualisation » sur une journée.

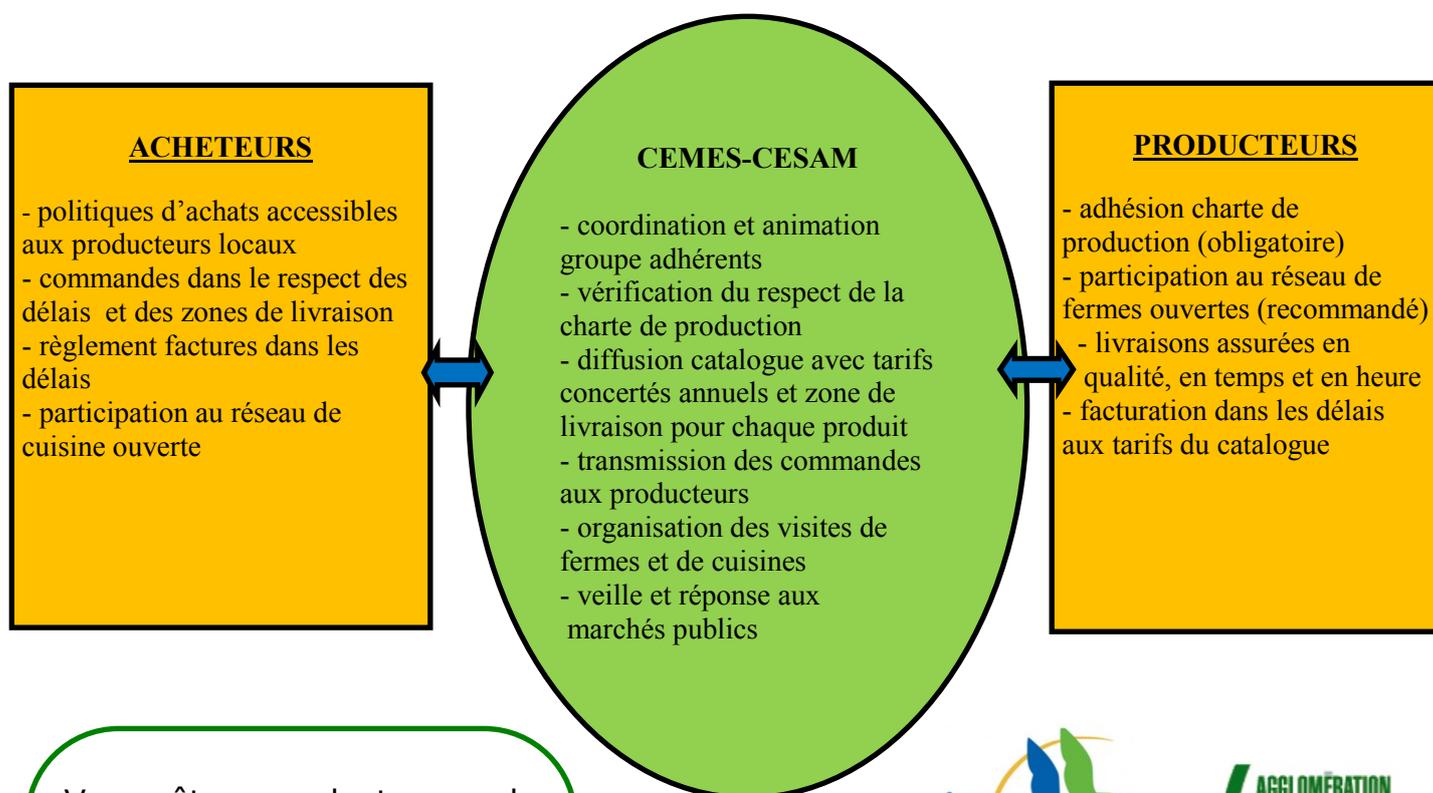
## APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX

A la fin de l'année 2016, nous avons répondu à deux appels d'offre, diffusés l'un par la CARA (communauté d'agglomération Royan Atlantique) et l'autre par la CARO (communauté d'agglomération Rochefort Océan).

Nous avons été retenus sur les lots « produits laitiers fermiers » et « légumes secs » pour la CARA, et sur les lots « produits laitiers fermiers » et « pommes » pour la CARO.

Ces marchés publics sont valables pour l'année 2017.

### L'organisation depuis juillet 2015



Vous êtes producteurs, de légumes, fruits, viande, ou tout autre produit alimentaire (venant uniquement de votre exploitation), vous cherchez des débouchés, pensez à notre service d'approvisionnement des restaurants collectifs. Le Cemes-Cesam anime un groupe de producteurs, qui ne demande qu'à se développer pour pouvoir répondre à la demande des collectivités.



## LA VIE DU CERCLE

### Le CEMES-CESAM était présent...

- ◆ 8 novembre 2016 : 9<sup>ème</sup> Rencontres Viticoles - Cognac.
- ◆ 10 novembre 2016 : Forum des emplois saisonniers viticoles - Matha
- ◆ 17 novembre 2016 : Forum sur les secteurs porteurs - St Georges de Didonne
- ◆ 29 novembre 2016 : Journée de l' Entrepreneur - Saujon
- ◆ 19 au 20 janvier 2017 : Festival des groupes organisé par la FNGEDA, en Bretagne
- ◆ 07 mars 2017 : Forum des emplois saisonniers à Royan (17)
- ◆ 14 mars 2017 : Forum de emplois saisonniers à Saintes (17)
- ◆ 15 mars 2017 : forum des emplois saisonniers à Montendre (17)



### A noter dès à présent !

### Le CEMES-CESAM sera présent...

- ◆ 2 et 3 septembre 2017 : Fête de la Terre, Courçon  
(Jeunes Agriculteurs)
- ◆ 27-28-29 octobre 2017 : Balade à la ferme, La Rochelle  
(Chambre d'agriculture)



Bonjour à toutes et à tous,  
J'ai rejoint le réseau Cemes-Cesam le 28 février 2017 dans le cadre du congé maternité de Justine qui attend un heureux événement.  
Pour certains d'entre vous, mon visage et mon nom ne seront peut-être pas totalement inconnus, c'est parce que j'ai déjà eu le plaisir de remplacer Justine en 2014-2015 lors de son premier congé maternité.  
C'est avec plaisir que j'effectue cette deuxième mission au sein du Cemes-Cesam où j'ai retrouvé la sympathique et dynamique équipe qui oeuvre chaque jour pour apporter des solutions à ses adhérents.  
Sophie Brément

### Attention fermeture exceptionnelle :

**Le cercle d'échanges et ses groupements d'employeurs seront fermés le Vendredi 26 mai 2017 et le lundi 05 juin 2017**

### CONTACT



Tel 05 46 02 94 94  
Fax 05 46 02 25 25  
Fabienne Dérat  
Jérôme Mazoin  
Justine Monjou

**CEMES - CESAM**  
4 voie des Erables  
17600 Saujon  
[contact@cemes-cesam.fr](mailto:contact@cemes-cesam.fr)  
[www.cemes-cesam.fr](http://www.cemes-cesam.fr)

### ACCUEIL

De 8h30 à 17h30  
du lundi au vendredi  
(Sauf en cas de réunion)

Rédacteur en chef  
Pascale Croc  
Directeur de la publication  
Frédéric Rouan  
Conception/réalisation  
Equipe animation CC/Virgule